

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 24/11/2022 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : DIRECTION DE L'AGRICULTURE (DAG)					
2	LIBELLE DU POSTE : Conseiller en développement agricole – Technicien en agriculture biologique					
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 3					
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : B					
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : B					
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FTE					
6	IMPUTATION BUDGETAIRE :		CODE POSTE : 856			
	PROGRAMME : 962 02		PROGRAMME R.H : 965 01			
	CENTRE DE TRAVAIL : 383					
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – Tahiti - Pirae					
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Le conseiller en développement agricole contribue à la promotion des filières agricoles bio en expertisant et en accompagnant la mise en œuvre des projets de création, d'extension et de diversification agricole. Il assure et/ou appui la conduite de parcelles pilotes ou parcelles d'expérimentation.					
9	EFFECTIFS ENCADRES	A	B	C	D	Autres
	NOMBRES : Néant					
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Ingénieur en développement agricole – agriculture biologique					
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : Outils bureautiques					
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : - Nombreux interlocuteurs ; - Grande disponibilité ; - Déplacement dans les îles.					
13	ACTIVITES PRINCIPALES : - Evaluer l'opportunité globale, la faisabilité technique, économique d'un projet de développement agricole (projet de création, d'extension ou de diversification) ; - Mettre en œuvre les programmes d'action définis par filières végétales et animales en accord avec l'ingénieur référent de la filière bio ; - Assurer la vulgarisation auprès des agriculteurs, associations, coopératives inscrites dans la démarche bio ; - Instruire les dossiers de demande d'aide des agriculteurs bio ou en conversion ; - Mener des enquêtes agricoles ; - Appuyer les organismes certificateurs dont le SPG BIOFETIA, par son expertise ; - Encadrer une équipe d'ouvriers si présente ; - Réaliser et suivre les expérimentations en respectant les protocoles.					
14	ACTIVITES ANNEXES : - Participer aux réunions relatives aux programmes agricoles en collaboration avec les bureaux et secteurs agricoles en fonctions des besoins ; - Rédiger les rapports de suivi des essais ; - Réaliser l'entretien de premier niveau des équipements utilisés sur les parcelles d'essais et les parcelles pilotes.					

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Techniciens
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Agriculture

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Environnement socio-économique et cadre réglementaire de l'agriculture en Polynésie française ;			X
	- Réglementation et normes applicables en matière d'exploitation agricole ;			X
	- Techniques et outils de gestion et de comptabilité ;		X	
	- Techniques rédactionnelles ;		X	
	- Techniques de communication et de négociation ;		X	
	- Langues polynésienne.		X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE :
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : En agriculture
----	---

20	DUREE D'AFFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 4 ans minimum
----	---

Le Directeur

L'agent

Date :

Date :

Signature :

Signature :